

Ministère
de l'Intérieur

Paris, le 29 Octobre 1829.

2^e Division.

1^{er} Bureau

Bureau Arts

Académie de France à

Rome.

Copie des Planes de
Naphaël pour l'Hôtel
royal des Beaux-
Arts.

Monsieur le Directeur, j'ai examiné les

propositions contenues dans votre lettre du 20 Aout,
concernant les Dispositions à prendre pour faire
exécuter des copies des huit tableaux de Naphaël
connus sous le nom des Planes, et j'ai l'honneur
de vous annoncer que j'ai arrêté:

1^{er} qu'un crédit de cent mille francs, imputable sur
quatre exercices, à partir de 1830 inclusivement,
sera ouvert pour acquitter les frais principaux
et accessoires se rapportant à l'exécution des dites
copies.

2^e Que dans cette somme de 100000 fr., celle de cinquante
mille francs est particulièrement allouée pour le
prix principal des huit Copies.

3^e Que M^{rs} Balze que vous m'avez signalés comme
capables d'exécuter convenablement ce grand travail, en
seront chargés et l'entreprendront aussitôt que les
autorisations nécessaires auront été obtenues par
l'entremise de M^r l'Ambassadeur de France, que j'ai
prié de les réclamer du gouvernement Pontifical.

M^r Eugène Vivot, de l'Académie de France à Rome.

1127

Je ne terminerai point cette lettre, sans vous
remercier M^r le Directeur, de l'offre que vous avez
faite de surveiller pendant votre séjour à Rome,
l'importante entreprise confiée à M. M. Balze,
et j'aime à penser que les jeunes artistes
ne négligeront aucun des efforts et des soins
nécessaires pour justifier votre patronage et
le choix de l'administration.

Agréez M^r le Directeur, l'assurance
de ma considération distinguée.

Le Ministre Secrétaire d'Etat de
l'Intérieur.

Delessert